
SECRETARIAT GENERAL A
L'AGRICULTURE ET A L'ELEVAGE

DIRECTION DES AFFAIRES
ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES

85/637 DU 2/5/85

DECRET N° /MAE/SGAE/DAAF
portant promotion au titre de l'année
1981 de Monsieur NZIE Martin, Ingé-
nieur d'Agriculture des cadres de la
catégorie A, hiérarchie I des Services
Techniques (Agriculture).-

LE PREMIER MINISTRE,

(I S A S :

(/u la Constitution du 6 Juillet 1979 ;
/u l'ordonnance n° 019/84 du 23/8/84 portant modifica-
tion de certaines dispositions de la Constitution du 6 Juillet
1979 ;
/u la Loi n° 15/62 du 3/2/62 portant Statut Général des
Fonctionnaires ;
/u l'arrêté n° 2087/FP du 21/6/58 fixant le règlement
sur la solde des Fonctionnaires ;
/u le Décret n° 60/90/FP du 3/3/60 fixant le statut
commun des cadres de la catégorie A des Services Techniques ;
/u le Décret n° 62/150/MT du 9 Mai 1962 fixant le ré-
gime des rémunérations des Fonctionnaires ;
/u le Décret n° 62/197/FP du 5/7/62 fixant les catégo-
ries et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du
3 Février 1962 portant Statut Général des Fonctionnaires ;
/u le Décret n° 62/198/FP du 5/7/62 relatif à la nomi-
nation et à la révocation des Fonctionnaires ;
/u le Décret n° 65/170/MT/BE du 25 Juin 1965 règlemen-
tant l'avancement des Fonctionnaires ;
/u le Décret n° 80/630 du 27 Décembre 1980 portant dé-
blocage des avancements des agents de l'Etat ;
/u le Décret n° 84/856 du 8 Août 1984 portant nomina-
tion du Premier Ministre ;

D.F.P.--

D.G.B.--

/u le Décret n° 84/858 du 13 Août 1984 portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement ;
/u le Décret n° 84/860 du 20 Août 1984 portant organi-
sation des intérim des Membres du Gouvernement ;
/u le Décret n° 85/636 /MAE/SGAE/DAAF du 2/5/85
portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année
1981 de Monsieur NZIE Martin, Ingénieur d'Agriculture des
cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques
(Agriculture).-

(/u le rectificatif n° 84/923 du 13.8.1984 au Décret
84/856 du 13.8.1984 portant nomination des Membres du
Gouvernement ;

D.C.F.--

D E C R E T E :

.../...

Article 1er. - Monsieur NZIE Martin, Ingénieur d'Agriculture, 1^{er} échelon des cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Agriculture) en service à Ouesso (Sangha) est promu au titre de l'année 1981 au 2^e échelon de son grade pour compter du 1/10/81 ACC - néant.

Article 2^e. - Le présent Décret qui prendra effet tant du point de vue de la solde que de l'ancienneté pour compter de la date ci-dessus indiquée sera enregistré, publié au JORIC et communiqué partout où besoin sera./-

Brazzaville, le 2 MAI 1985

Par le Premier Ministre,

Le Ministre de l'Agriculture et
de l'Elevage,

- Colonel François Xavier KATALI.-

Le Ministre du Travail, de l'Emploi,
de la Refonte de la Fonction Publique
et de la Prévoyance Sociale,

- Bernard COMBO MATSION.-

Ango Edouard FOUMGUI.

Le Ministre des Finances et du
Budget,

- Itihi Osséomban LEKOUNDOZOU.-

AMPLIATIONS :

- JOREC.....	1
- DGTFP/DFP.....	4
- D.G.B.....	1
- D.C.F.....	1
- S.G.A.E.....	1
- DAAF/Dos.....	4
- D.A.....	1
- SGCM/BC.....	1
- Intéressé.....	1.-